



Contrat d'engagement solidaire 2025 /

Saouach

La ferme Saouach, représentée par Sarah Cherel, située Impasse du Verger, Route de Bras, 83170 Tourves, **s'engage à :**

- fournir au consommateur uniquement des produits issus de sa ferme et le cas échéant transformés par ses soins (huiles essentielles, CBD, cosmétiques, hydrolats, propolis), certifiés en Agriculture Biologique ;
- être transparent sur ses pratiques de production et transformation, et respecter la nature et l'environnement ;
- livrer ses produits à Marseille, dans la limite de sa production et sauf cas de force majeure, dans le cadre des Distributions Mutualisées des Paniers Marseillais les matins des samedi 1 mars, samedi 29 mars (au Super Cafoutch), samedi 21 juin (dans le cadre de la fête annuelle des PAMA), samedi 27 septembre, dimanche 14 décembre ;
- être présent au moment des livraisons et disponible pour discuter avec les consommateurs de la vie de l'entreprise ;
- respecter les Chartes de l'association Les Paniers Marseillais¹ et des AMAP².

Le consommateur s'engage à :

- précommander et prépayer des produits tout au long de l'année ;
- partager les éventuelles conséquences négatives d'aléas de production en apportant sa contribution de solidarité si besoin ;
- venir récupérer ses produits commandés aux distributions (les produits ne sont ni échangeables ni remboursables) ;
- adhérer à une association de consommateurs membre des Paniers Marseillais et respecter les Chartes de l'association Les Paniers Marseillais et des AMAP.

Fait à Marseille, le 13/01/2025

Signatures : La productrice

Le consommateur

¹ Charte des Paniers Marseillais : <https://lespaniersmarseillais.org/?CharTe>

² Charte des AMAP : <https://amapartage.fr/chercher-une-ressource/charte-des-amap-par-miramap-69>